

OBJECTIF

Diviser par 2 en 5 ans
nos déchets enfouis



C'est possible avec
les moyens de tri
mis à votre disposition.



RÉUNION PUBLIQUE

Le 24 juin à 18h30 ,
à la Salle culturelle de Puéchabon.

Au programme :

présentation des évolutions
et des enjeux de votre service
de collecte des déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les ordures ménagères, on retrouve encore
52 % de déchets compostables, recyclables ou
valorisables qui n'ont rien à y faire !

COMMENT MON TRI S'ADAPTE ?

IL S'ADAPTE À CHAQUE LOGEMENT ET SITUATION *

Textiles, linges
et chaussures :
dans les colonnes
dédiées sur votre
commune,
en déchèterie ou
en ressourcerie.

CENTRE DU VILLAGE ET RUES ÉTROITES

- Vos déchets du quotidien seront collectés
dans les points tri de proximité.



Badge d'accès pour les colonnes à déchets alimentaires et à ordures ménagères.

SECTEUR PAVILLONNAIRE

- Vos déchets du quotidien seront collectés en bacs (soit en porte-à-porte, soit en point de regroupement). Les emballages en verre continuent à être collectés en colonnes.



COLLECTE : 1 fois par semaine

DÉCHETS
ALIMENTAIRES

ORDURES
MÉNAGÈRES

1 fois toutes les 2 semaines
en alternance

EMBALLAGES
ET PAPIERS



EMBALLAGES
EN VERRE

* Cette organisation s'adapte selon les contraintes techniques spécifiques rencontrées,
comme par exemple, les logements situés à l'écart.

CONTACTS

Collecte des bacs
et des colonnes
à déchets
alimentaires

Communauté de
communes
Vallée de l'Hérault
04 67 57 65 63
service.dechets@
cc-vallee-herault.fr

Collecte
des autres colonnes
et déchèteries,
infos, conseils tri
et visites

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org
contact@
syndicatcentre-herault.org
@ f in